

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n° 06/2019****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION RÉGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES POUR LA CULTURE**

Conseillers en exercice :	23
Présents :	18
Excusés :	5
Pouvoirs :	3
Votants :	21

SÉANCE DU 5 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 5 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 28 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Claudine NAVARRO, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Virginie CHABERT, Grégory MARCUCCI, Manon DEGLI INNOCENTI, Jean-Louis MILLO, Aline ZANI,

ABSENTS EXCUSES : Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Jean-Pierre MAURIN, Théodore PAPPALO, Jean-François PIOVESANA qui a donné pouvoir à Jean-Louis MILLO, Nathalie D'ESQUERMES qui a donné pouvoir à Aline ZANI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Manon DEGLI-INNOCENTI

La Commune de CHATEAUNEUF a initié depuis cinq ans un partenariat avec l'association « LES CONCERTS DE POCHE » dont le but est d'amener un public plus large à la musique classique ou jazz.
Cet évènement se déroule en deux temps :

- Des ateliers durant une semaine auprès de nos enfants des écoles, des résidents des maisons de retraite, des personnes âgées du village en atelier intergénérationnel avec les jeunes, et des résidents du foyer Riou.
- Un concert de gala dont les places sont vendues à 3 euros pour les participants à ces ateliers et à 10 euros pour le reste du public.

Pour cette édition 2019, la Commune aura le plaisir d'accueillir le 4 AVRIL 2019 un TRIO qui s'est créé exclusivement pour les CONCERTS DE POCHE avec :

Romain LELEU (Trompette)
Thomas LELEU (Tuba)
Et Félicien BRUT (Accordéon).

Dans la continuité de ces « CONCERTS DE POCHE » est organisé également durant l'été en 2019 et pour la 3^{ème} année consécutive un festival intitulé « CHATEAUNEUF SOUS LES ETOILES » et ce dans le cadre magique des jardins de Notre Dame du BRUSC.

Le tarif de ces concerts est généralement attractif pour permettre à un plus grand nombre d'y assister.

Nous accueillerons cet été :

Le 9 JUILLET : le SIRBA OCTET

Le 12 JUILLET : L'ensemble SPIRI TANGO

Et le 15 JUILLET : David BISMUTH (Piano) et Geneviève LAURENCEAU (Violon).

Les concerts de poche ont également une dimension sociale. Durant l'été, les résidents du foyer du Riou, centre d'accueil pour personnes handicapées, participent à des ateliers musicaux et sont invités à venir assister gratuitement aux trois concerts.

Pour soutenir cette politique culturelle, la commune souhaite faire une demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles) pour un montant de de 6.600 Euros.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu, et après en avoir délibéré :

AUTORISE monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la DRAC pour l'organisation des concerts de poche et du festival « Châteauneuf sous les étoiles », pour un montant de 6 600€.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 13 MAR. 2019
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 13 MAR. 2019

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

